



LE PETIT ECHO DES DECHETS

La prévention des déchets, c'est l'affaire de tous !

PARTICIPEZ à notre questionnaire **AVANT le 15 AVRIL 2013** (bulletins à remplir et à déposer / envoyer dans les locaux de la CODECOM DU SAMMIELLOIS ou dans votre mairie avant le 15 Avril 2013 - Cachet de la poste faisant foi) et **GAGNEZ** les lots

Pourquoi un bulletin réservé à la prévention des déchets ?

Qu'est-ce que la prévention de la production de déchets ?

La prévention des déchets se résume en 2 actions quotidiennes : **éviter de produire un déchet** et **réduire sa dangerosité**, sa nocivité. C'est lorsque le déchet est créé (produit abandonné) que l'on commence à parler de gestion des déchets.

Pourquoi un bulletin dédié à la prévention des déchets ?

La CODECOM du Sammiellois s'est engagée dans un **Programme Local de Prévention des Déchets**. Cette initiative, réalisée en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), vise à agir sur la production de déchets ménagers et assimilés. Il s'agit d'établir un programme d'actions qui vise à **réduire de 7 %** la quantité d'OMA sur le territoire intercommunal d'ici 5 ans, soit de **diminuer de 22 kg/hab./an** cette production d'ici 2017.

La diffusion de ce bulletin de la prévention a pour but de vous donner des solutions simples et facilement applicables et des conseils qui vous aideront dans les gestes de prévention quotidiens, tout en vous faisant réaliser des économies !

Un point sur le programme de prévention des déchets

Le programme de prévention est actuellement à sa phase de diagnostic de territoire, c'est-à-dire que la Communauté de Communes établit un état des lieux en matière de gestion des déchets afin de réfléchir aux actions qui seront engagées sur les prochaines années. L'élaboration du diagnostic inclut également la participation des habitants, et c'est à ce titre que nous vous proposons de répondre à ces quelques questions, pour mieux connaître vos habitudes et vos besoins !

Répondez au questionnaire et tentez votre chance !

Avant ce bulletin de la prévention, aviez-vous déjà entendu parler de la prévention des déchets ?

- Oui, par l'intermédiaire de la campagne nationale (ADEME) Non, je n'en ai jamais entendu parler
 Oui, par l'intermédiaire des médias
 Oui, par un autre intermédiaire, lequel ?

De manière générale, l'information de la CODECOM en matière de gestion des déchets vous semble-t-elle suffisante ?

- Inexistante Insuffisante Suffisante Excessive

Pratiquez-vous le compostage ?

- Oui, en tas
 Oui, en lombricomposteur
 Oui, en composteur : Acquisition CODECOM Achat ou autre Autofabrication
 Non, car : Je n'ai pas de place Je n'ai pas de jardin Je ne sais pas comment faire

Quels types de déchets alimentaires vous arrive-t-il de jeter ?

- Restes de repas Produits encore emballés mais périmés

Que faites-vous des déchets suivants ? (cocher les cases concernées)

	Poubelle classique	Déchetterie	Compostage	Alimentation animale	Brûlage	Paillage
Restes de cuisine						
Résidus de jardin						
Papiers/mouchoirs, filtres à café						

Consommez-vous de l'eau du robinet ? Oui, toujours Oui, de temps en temps Non, jamais
Si non, pour quelle raison ? Par peur de la qualité Elle a un goût désagréable Autre

Avez-vous un autocollant « stop-pub » sur votre boîte aux lettres ?

- Oui, car je ne souhaite pas recevoir de la publicité Non, mais je désire m'en procurer un Non, je souhaite recevoir la publicité Non, je ne connais pas

Connaissez-vous les couches lavables ?

- Oui Non

Si vous avez des enfants en bas âge, quelles sont vos pratiques concernant l'utilisation des couches lavables :

- J'utilise déjà des couches lavables Je serai prêt(e) à tester avec un accompagnement et à adopter si le concept me plaît et fonctionne Je ne veux ni avoir, ni tester des couches lavables

Quels types de déchets dangereux apportez-vous en déchetterie ou dans des lieux appropriés (supermarché) ?

- Les cartouches d'encre usagées Les pots de peinture Les radiographies Les engrais
 Les piles Les huiles de friture Les batteries Les solvants
 Les lampes : néons, LED, fluo-compactes, hors ampoules à filament (incandescence et halogènes) Les aérosols
 D'autres produits dangereux (précisez :

Seriez-vous prêts à vous engager quotidiennement dans des gestes permettant d'améliorer qualitativement et/ou quantitativement votre production de déchets ?

- Oui, j'effectue déjà quelques gestes de prévention et je suis prêt(e) à approfondir ces gestes Oui, avec l'accompagnement et les conseils de la CODECOM Non, je ne me sens pas concerné(e) par la production de déchets

Si vous deviez choisir des actions permettant de réduire vos déchets, lesquels choisiriez-vous ?

- Compostage des déchets verts Eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille Réemploi des matériaux (vente, brocante, produits de seconde main)
 Réduction des emballages Mise en place de stop-pub sur ma boîte aux lettres
 Compostage des déchets de cuisine Réduction du gaspillage alimentaire
 Couches lavables

La Communauté de Communes souhaiterait lancer une opération foyer témoins, qui consiste à évaluer la quantité de déchets produits par des foyers avant et pendant le choix de plusieurs gestes de réduction qualitative et quantitative des déchets.

Seriez-vous intéressé pour participer à l'opération ?

- Oui Non

Sur quelle thématique de prévention des déchets souhaiteriez-vous bénéficier d'un accompagnement, d'information et/ou de conseils ?

- Pratique du compostage et technique valorisation des déchets compostables Eau du robinet
 Pratique du lombricompostage Gaspillage alimentaire
 Compostage en pied d'immeubles Réemploi des matériaux
 Achats faiblement producteurs de déchets Réduction des déchets dangereux
 Réemploi des matériaux et des objets qui pourraient avoir une seconde vie Couches lavables
 Autre, précisez :

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- 18-30 ans 31-59 ans 60 ans et plus

De combien de personnes est composé votre foyer ?

- 1 2 3 4 et plus

LOTS A GAGNER (tirage au sort)

- 1er lot : 4 menus du jour dans un des restaurants du territoire de la Codecom du Sammiellois (liste des restaurants visible dans le règlement)
- 2nd au 5ème lot : 1 carte de 20 entrées adultes à la piscine du Sammiellois par gagnant
- 6ème au 10ème lot : 1 balade en canoë sur la Meuse pour 2 personnes par gagnant
- 11ème au 20ème lot : 5 places de cinémas à Saint-Mihiel (salle Mangeot) par gagnant

Pour plus de renseignements concernant les différents lots, merci de vous référer au règlement disponible sur simple demande.

Pour participer au tirage au sort (un questionnaire par foyer), Merci de nous indiquer vos coordonnées

NOM - Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :@.....
Téléphone :

«Le règlement des opérations est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande». Pour cela, faites une simple demande écrite à :

CODECOM du Sammiellois - Place des Moines B.P 68 - 55300 SAINT-MIHIEL.

Le présent règlement est déposé à : S.C.P. CAPPELAERE - PRUNAUX, Huissiers de justice associés - 20, Place Saint Pierre - 55000 BAR LE DUC.

Codecom du Sammiellois

Place des Moines -BP 68-
55300 Saint Mihiel
Téléphone : 03.29.89.19.02
Fax : 03.29.89.09.79

codecomsammiellois@wanadoo.fr
www.cc-sammiellois.fr

